



ACORA PATRIMOINE

A.C.O.R.A.

ACORA PATRIMOINE a été créé en 1993.

Le choix de ce nom a été dicté par les valeurs que nous mettons en avant. L'acronyme ACORA évoquant : *Auditer, Conseiller, Orienter, Réaliser & Accompagner*.

Parce que nous sommes convaincus qu'une gestion sereine, c'est d'abord se poser les bonnes questions, nous comptons avant tout sur la qualité de notre relation pour déterminer ensemble l'orientation optimum à apporter à vos projets.

Notre démarche se résume en cinq lettres :

Auditer : analyse et diagnostic global de votre situation familiale, fiscale et patrimoniale.

Conseiller : mise en place de stratégies répondant à vos objectifs.

Orienter : l'orientation s'appuie sur des bases fiscales et juridiques.

Réaliser : propositions de produits (immobiliers, placements...) et ceci en toute indépendance.

Accompagner : accompagnement en amont, à la souscription et dans la durée.

Historique

Depuis son implantation à Brest en 1993, le cabinet offre à ses clients l'écoute nécessaire à l'expertise de leur situation patrimoniale.

ACORA PATRIMOINE est une structure de Conseil en Gestion de Patrimoine Indépendante qui répond aux exigences du statut de Conseiller en Investissement Financier. L'adhésion à la Chambre des Indépendants du Patrimoine nous permet de bénéficier de leur responsabilité civile professionnelle unanimement reconnue.

ACORA PATRIMOINE bénéficie des statuts réglementés suivants :

Conseiller en Investissements Financiers, référencé sous le numéro A 30 50 00 par la Chambre des Indépendants du Patrimoine (association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers).
www.amf-france.org

Courtier en Assurances, inscrit sur le registre des Intermédiaires en Assurance référencé sous le numéro ORIAS° 07.005.363
www.orias.fr

ÉCHANGER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ SUR VOS ENVIES, VOS OBJECTIFS POUR CRÉER ENSEMBLE UN PATRIMOINE QUI VOUS CORRESPOND...

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

L'épargne

Votre patrimoine s'est construit tout au long de votre histoire et il s'organise autour de plusieurs générations. Notre objectif est de vous aider à conserver et à développer vos avoirs dans un cadre financier et fiscal avantageux.

Domaine financier

- > Traduire avec précision vos attentes de performances et évaluer votre degré d'aversion au risque
- > Suivre et gérer votre allocation d'actifs

Domaine personnel

- > Protéger vos proches
- > Préparer votre retraite
- > Transmettre votre patrimoine
- > Percevoir des revenus complémentaires

Domaine fiscal

- > Optimiser votre fiscalité sur le revenu
- > Optimiser votre fiscalité successorale
- > Optimiser votre fiscalité ISF

Certaines étapes de la vie peuvent générer un capital financier plus ou moins important comme la vente d'un bien immobilier, la transmission d'une entreprise, une succession... Nous avons sélectionné pour vous différents produits d'épargne.

Un exemple de ces produits d'épargne est bien entendu l'assurance-vie. Outil patrimonial par excellence, l'assurance-vie est autant un outil de transmission du patrimoine qu'un outil d'épargne.

L'immobilier

Nous sommes spécialisés dans les investissements locatifs aussi bien patrimoniaux que défiscalisants. Nous pouvons également vous apporter notre soutien dans vos démarches auprès d'établissements bancaires pour l'obtention de votre prêt et de votre garantie emprunteur.

La retraite-prévoyance

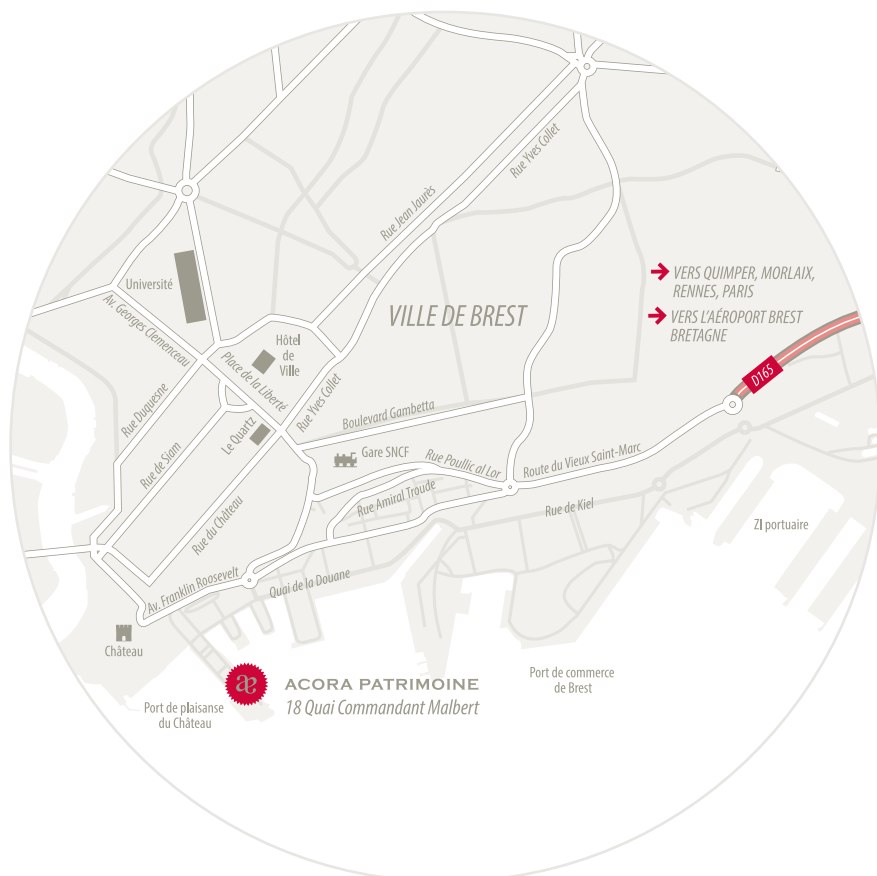
Divers dispositifs s'offrent à vous en termes de retraite et prévoyance.

- > Pour les travailleurs non salariés, le contrat Madelin permet de déduire les cotisations du revenu imposable.
- > Pour les salariés, le contrat « article 83 » permet de souscrire une assurance de groupe épargne retraite par capitalisation.
- > Pour les indépendants, le contrat de prévoyance permet de pallier à la faible couverture du régime général.

NOS ATOUTS

- > Structure de Conseil en Gestion de Patrimoine Indépendante, le statut de courtier permet de sélectionner les partenaires et les produits répondant précisément au cahier des charges défini ensemble.
- > En alliant formation universitaire, expérience et formation continue, vous bénéficiez d'un conseil en adéquation avec la législation en vigueur.
- > L'organisation du cabinet vous offre une disponibilité ainsi que le choix entre des rendez-vous à votre domicile ou au bureau de Brest.
- > Vous pouvez choisir une approche globale de votre patrimoine ou une approche spécifique (fiscalité, succession, épargne...).
- > Professionnels du patrimoine, deux personnes sont dédiées à votre dossier afin d'assurer un suivi permanent.

UN SEUL OBJECTIF,
ÊTRE AU SERVICE DE
VOTRE PATRIMOINE.



ACORA PATRIMOINE

18 quai Commandant Malbert - BP 51204
29212 Brest cedex 1

T +33 (0)2 98 00 96 60

F +33 (0)2 98 33 19 80

E contact@acorapatrimoine.com

www.acorapatrimoine.com

SARL au capital de 45734,71 euros - RCS BREST B 392 429 262.

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le N° 07.005.363 - www.orias.fr.

Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, Attestation Immobilière délivrée par la Préfecture de Quimper.

Garantie financière de la compagnie MMA-COVEA Risks, sise aux 19,21 allées de l'Europe, 92616 Clichy Cedex.

Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. Activité de démarchage bancaire et financier - N°205 178 3378 VB.

Conseiller en Investissements Financiers référencé sous le numéro A 30 50 00 par la Chambre des Indépendants du Patrimoine,

Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Adhérent de la Chambre des Indépendants du Patrimoine.

Épargne - Retraite - Prévoyance - Immobilier